

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 2 mai 2018

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2018.
2. Démission de deux Conseillers communaux.
3. Assermentation de deux Conseillers communaux.
4. Nomination d'un membre à l'ERM.
5. Communications du Bureau.
6. Communications de la Municipalité.
7. Préavis de la Municipalité :
 - N° 16/5.18 Acceptation de la succession de Mme Christiane André (Commission des finances).
 - N° 17/5.18 Demande d'un crédit de CHF 1'082'000.00 TTC pour l'entretien du réseau routier et la pose de revêtements phono-absorbants sur les avenues des Pâquis et Jules-Muret, subventions non déduites, (Présidence Les Verts) – 1^{ère} séance de commission : le lundi 14 mai 2018, à 18 h 30, salle des Commissions.
8. Rapport de commission :
 - N° 18/5.18 Club Nautique Morgien (CNM)
 - demande d'octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 650'000.00 pour l'agrandissement et la transformation du CNM ;
 - demande d'un crédit de CHF 279'000.00 TTC pour la construction par la Commune d'un édicule public et de l'agrandissement du bâtiment du sauvetage ;
 - demande de modification du droit de superficie et droit distinct et permanent N° 1405 en faveur du CNM, octroyé sur la parcelle communale N° 115 au lieu-dit « Parc de l'Indépendance » ;
 - demande d'achat de la parcelle cantonale N° 1510 pour un montant de CHF 10'000.00 contiguë à la parcelle communale N° 115.
9. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
10. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Frédéric Vallotton

Tatyana Laffely Jaquet